

IDENTIFICATION

Intitulé de l'Unité de formation : AIDE-SOIGNANT : APPROCHE CONCEPTUELLE
Intitulé du cours : Déontologie et législation spécifiques
Nombre de périodes : 40 P

Niveau d'études : A – B – C - D
Nombre de crédits ECTS :
Code : N°UF 821002U21D1
N°UF : 890-3

DESCRIPTION

Prérequis : Cours de déontologie en connaissances préalables, le cours de principes de déontologie en approche conceptuelle des métiers de l'aide aux personnes

Documents de référence pour une préparation préalable au cours :

Objectifs L'étudiant sera capable :

- ◆ d'expliciter les Arrêtés royaux régissant la profession d'aide-soignant ainsi que les modalités d'enregistrement ;
 - ◆ de définir les notions de la législation du travail applicables au métier d'aide-soignant (engagement, contrat de travail, préavis, tutelle.....) ;
 - ◆ de situer son identité professionnelle et les limites de sa fonction au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
 - ◆ de citer les règles fondamentales de déontologie de l'aide-soignant, notamment par rapport au secret professionnel, au respect des personnes, aux limites de sa fonction ;
- sur base de situations professionnelles exemplatives et dans le cadre d'un questionnement éthique,
- ◆ d'expliciter les valeurs professionnelles qui sous-tendent la fonction d'aide-soignant ;
 - ◆ de discerner, parmi les informations, celles qui sont à rapporter à l'équipe, à certains de ses membres, au patient/résident et à son entourage ;
 - ◆ de préciser les actes que l'aide-soignant peut poser vis-à-vis du patient/résident ou de son entourage et les conditions dans lesquelles ils peuvent être posés ;
 - ◆ de se situer comme professionnel au sein d'une équipe pluridisciplinaire tant vis-à-vis du patient/résident que de son entourage.

Contenu du cours :

Expliciter les Arrêtés Royaux régissant la profession d'aide-soignant ainsi que les modalités d'enregistrement, . Statut de l'aide soignant, Institutions de soins- Code déontologique

- Le milieu d'insertion professionnelle de l'AS (centres de soins à domicile, collectivités MR/MRS, services de milieux hospitaliers); rôle de l'AS au sein des institutions (centres de soins à domicile, collectivités, différents services de milieux hospitaliers , Les qualités personnelles et professionnelles de l'Aide-soignant

, droit au choix d'aide proposée

- Les droits du patient en fin de vie : " Approche culturelle et religieuse de la mort (comparaison des différentes approches)

Acharnement, Euthanasie. (réflexion sur différents thèmes)

- Procédures législatives, administratives et réglementaires en cas de décès (transport de corps, don d'organes...) Travail sur une brochure

Législation sociale

Recherche, analyse des documents législatifs et détermination des principes généraux et des spécificités liées aux milieux professionnels et aux activités professionnelles de l'aide-soignant:

- Contrats de travail et emploi, règlement de travail (lois, règlements régissant les travailleurs et employeurs, droits et devoirs des travailleurs, contrats de travail...)

- Accidents de travail,

- Maladies professionnelles

Bibliographie : Brochures sur le statut de l'AS, Législation éthique et déontologie responsabilité organisation du travail Coll. Les nouveaux cahiers de l'infirmière Editions Masson. Revues : Revues Express sur l'euthanasie, le secret professionnel, guide de L'AS Editions Masson.

Statut du cours : Obligatoire

PERSONNEL ENSEIGNANT

Mme Cataldo G

METHODOLOGIE

Recherche et analyse des documents relatifs aux droits des patients et détermination des dispositions légales, services d'aide et personnes-ressources dans différents contextes tels que : Les droits du patient: droit à l'information

Recherche, analyse des documents législatifs et détermination des principes généraux et des spécificités liées aux milieux professionnels et aux activités professionnelles de l'aide-soignant:

MODES D'EVALUATION

Compte-rendu de DVD, travail à partir de brochures, Situation exemplative et questionnaire.

L'essentiel du cours se déroule sous forme d'échanges, de travaux individuels réalisés en classe il est donc indispensable de participer de façon régulière, de faire preuve d'initiative, de recherche, d'implication personnelle dans sa formation et de capacité à travailler en équipe.